

Cette plaquette présente un suivi mensuel de l'évolution des accidents routiers mortels dans le département d'Ille-et-Vilaine
Avertissement : les résultats présentés reposent sur un système de collecte rapide, indépendant des bulletins d'analyse des accidents corporels (BAAC) ; ces données sont provisoires et peuvent faire l'objet de modifications.
Sources : Préfecture d'Ille-et-Vilaine - Gendarmerie nationale - Police nationale.

Les chiffres du mois

	Avril 2019	Avril 2018	Ecart	Évolution 2018 / 2019 (%)
--	------------	------------	-------	---------------------------

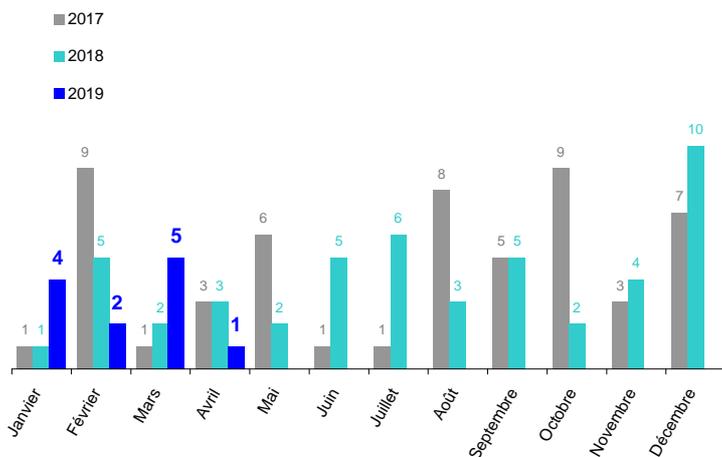
accidents corporels	56	59	-3	-5
tués	1	3	-2	-67
blessés	72	75	-3	-4

Cumul de l'année

	Cumul Avril 2019	Cumul Avril 2018	Évolution 2018 / 2019 (%)
--	------------------	------------------	---------------------------

accidents corporels	241	243	-1
tués	12	11	9
blessés	299	291	3

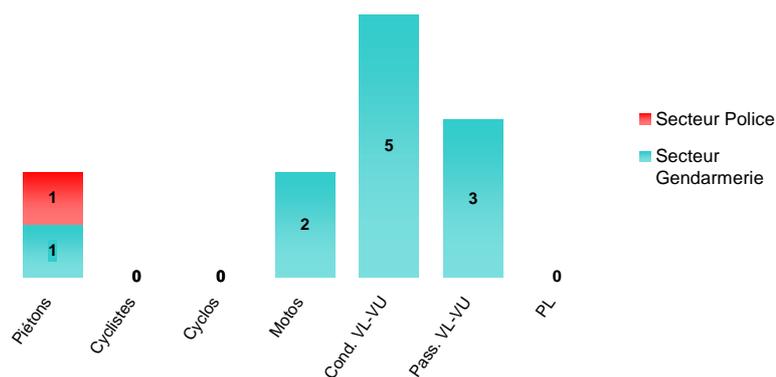
Répartition mensuelle des tués



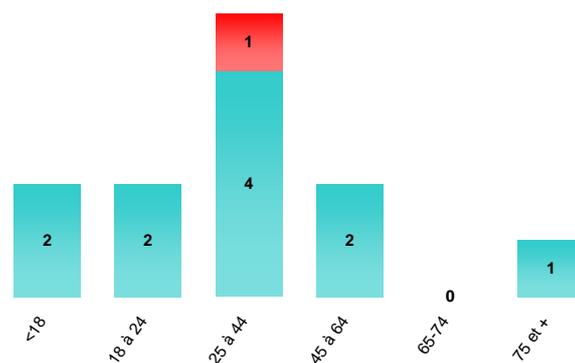
Cumul des tués par mois et par année



Tués en 2019 selon le mode de déplacement

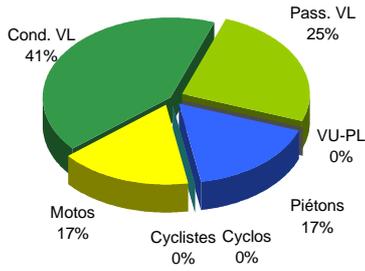


Tués en 2019 selon l'âge

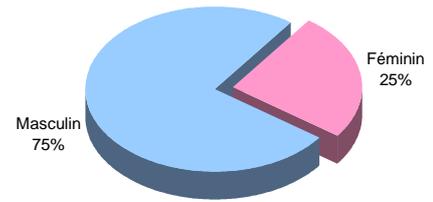


Répartition des tués

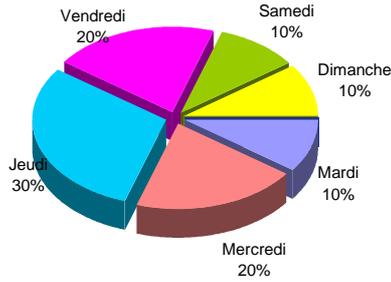
Par catégorie d'usagers



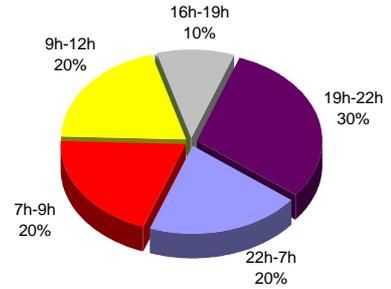
Par sexe



Par jour de la semaine

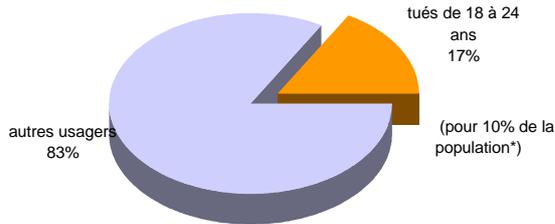


Par tranche horaire

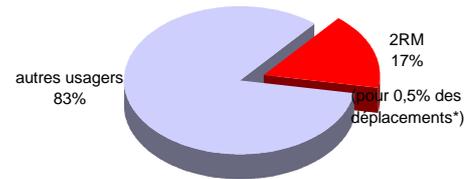


Répartition des tués - usagers vulnérables

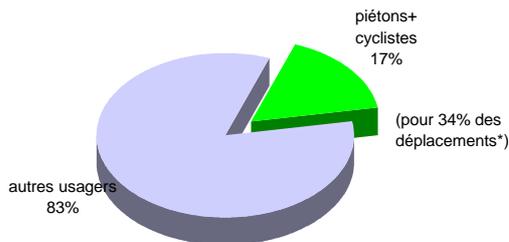
Part des 18-24 ans tués



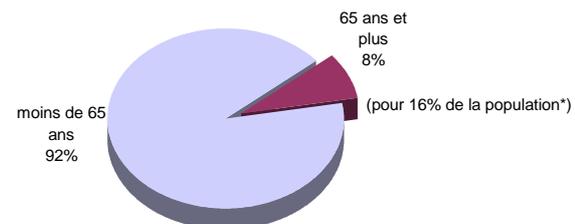
Part des deux roues motorisés tués



Part des piétons et cyclistes tués

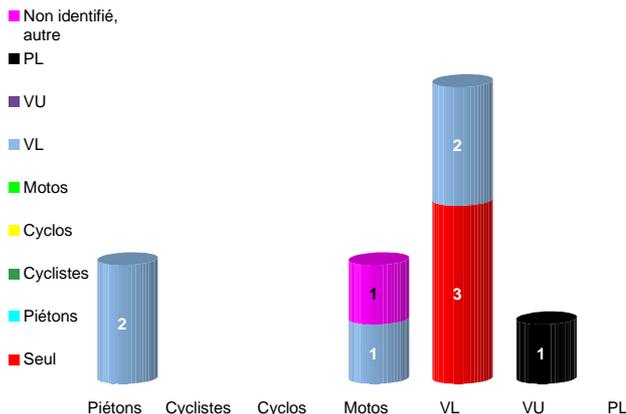


Part des seniors tués



* Sources : INSEE population bretonne au 1er janvier 2016 - Enquête Ménages et Déplacements en Ile-et-Vilaine 2018

Tués contre - conflits (dans les accidents)



Usager(s) décédé(s) dans l'accident

Piétons	Cyclistes	Cyclos	Motos	VL	VU	PL	Contre
				3			Seul
							Piétons
							Cyclistes
							Cyclos
							Motos
2			1	2			VL
							VU
					1		PL, TC
			1				Non identifié, autre
2	0	0	2	5	1	0	10

Département d'Ille-et-Vilaine

Localisation des accidents routiers mortels et nombre de tués

Nombre de tués au 30 avril 2019 : 12 (dans 10 accidents)

Cette plaquette présente le cumul des accidents routiers mortels (tués à trente jours) dans le département d'Ille-et-Vilaine. Ces données sont provisoires et peuvent faire l'objet de modifications.



Données concernant les accidents mortels du 1^{er} janvier au 30 avril 2019 localisés sur la carte

n° de l'accident	date	heure	commune	catégorie des tués	âge(s)	sexe(s)	nbre cumulé des tués
1	11/01/2019	07h00	Cesson-Sévigné	1 piéton	40	M	1
2	12/01/2019	10h15	Comblessac	1 conducteur VL	83	M	2
3	17/01/2019	22h20	Argentré-du-Plessis	1 conducteur VL	22	M	3
4	30/01/2019	09h00	Saint-Péran	1 passager VL	4 mois	M	4
5	12/02/2019	21h45	Saint-Didier	1 piéton	32	F	5
6	14/02/2019	03h00	Feins	1 conducteur VL	46	F	6
7	17/03/2019	22h35	Bédée	2 conducteurs VL	45 23	M F	8
8	21/03/2019	19h38	Chartres-de-Bretagne	1 conducteur VU 1 passager VU	57 17	M M	10
9	27/03/2019	20h00	Mouzé	1 cond. Moto>125cm ³	29	M	11
10	12/04/2019	17h50	Goven	1 cond. Moto>125cm ³	31	M	12

La sécurité routière à la une

Hausse de la mortalité routière en France métropolitaine au mois de mars 2019 (+7,3%)

En mars 2019, selon les estimations provisoires de l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), 250 personnes sont décédées sur les routes, contre 233 en mars 2018 soit 17 personnes tuées de plus (+7,3%). Les autres indicateurs sont également en hausse :

- le nombre d'accidents corporels s'établit à 4 416 contre 3 974 en mars 2018, soit 442 accidents corporels de plus (+11,1%) ;
- 5 432 personnes ont été blessées contre 5 005 en mars 2018, soit 427 de plus (+8,5%).

Selon l'ONISR, la hausse de la mortalité routière enregistrée en mars 2019 concerne principalement les cyclistes (+8%), les cyclomotoristes (+7%), et les piétons (+5%). Comme en février 2019, la mortalité des cyclistes est à nouveau la plus forte relevée pour un mois de mars, depuis dix ans, avec 18 décès estimés le mois dernier.

Le premier trimestre de l'année 2019 se caractérise par une hausse de la mortalité avec 741 personnes tuées. Comparé à la moyenne sur cinq années (2013-2017), cela représente 25 morts supplémentaires.

Les estimations du premier trimestre 2019 font apparaître que la mortalité routière serait en hausse en agglomération (241 tués contre 211 en moyenne sur cinq ans soit 30 de plus) ainsi que sur le réseau autoroutier (77 tués contre 51 en moyenne sur cinq ans soit 26 de plus). La mortalité sur les routes hors agglomération serait en baisse (423 tués contre 446 en moyenne sur cinq ans soit 23 de moins).

L'air c'est la vie, à moto aussi

Alors que le printemps arrive et que les motards reprennent la route, la Sécurité routière et le monde de la moto se mobilisent en faveur de leur sécurité.



L'arrivée des beaux jours est synonyme pour les motards du retour sur les routes. Usagers vulnérables, ils ont pour seule carrosserie leur équipement et paient chaque année un trop lourd tribut à la mortalité routière. En 2018, 756 usagers de deux-roues motorisés ont perdu la vie en France (11 en Ille-et-Vilaine), représentant près de 25 % des tués, pour moins de 2 % du trafic.

Ce mardi 2 avril 2019, la Sécurité routière signait avec 9 organismes professionnels spécialistes de l'éducation routière et des deux-roues motorisés une charte de partenariat visant à protéger la vie de leurs usagers en favorisant l'acquisition et le port de l'airbag moto.

Cette signature est l'occasion pour la Sécurité routière de présenter sa nouvelle campagne incitant au port du gilet airbag moto, la seule protection fiable et efficace de l'abdomen, du thorax et de la colonne vertébrale où se concentrent 75 % des blessures des usagers de deux-roues motorisés en cas d'accident.

